

A 31 bis : un feu vert, mais pas un démarrage

by Urbapresse - lundi, février 29, 2016

<https://correspondances.fr/a-31-bis-un-feu-vert-mais-pas-un-demarrage/>

En actant le 12 février dernier l'aménagement progressif d'une autoroute A31 bis sur 90 kilomètres entre Gye (Meurthe-et-Moselle) et la frontière luxembourgeoise, le ministère de l'environnement et le secrétariat d'Etat aux transports ont suscité tantôt la satisfaction, tantôt la fureur, mais surtout une forte perplexité.

Le déblocage d'un projet en souffrance depuis plus de 20 ans se conforme à l'avis plutôt favorable exprimé par le Débat public qui s'est achevé en septembre dernier. Vieillissante et partiellement saturée, l'A 31 a de l'avis général grand besoin d'une réfection. Mais en recourant à la concession pour l'ensemble des tracés neufs et pour les aménagements au nord de Thionville (Moselle) en direction du Luxembourg, le gouvernement suscite une levée de boucliers tant parmi les travailleurs frontaliers que parmi les élus du nord lorrain. Députée-maire LR de Thionville et présidente de la communauté d'agglomération Portes de France - Thionville, Anne Grommerch juge « *scandaleuse* » la perspective d'imposer des péages quotidiens à quelque 80 000 travailleurs frontaliers, au risque d'allonger encore un temps de parcours déjà étiré par les bouchons. Le tracé de la desserte vers le Luxembourg reste par ailleurs sibyllin. Le texte ministériel semble avoir pris acte du tollé soulevé par la perspective de couper en deux la ville de Florange et préconise d'étudier des variantes. Ces études font planer un doute quant au calendrier du projet, qui risque de retarder la mise en service de la nouvelle autoroute au-delà de 2030. Enfin, le gouvernement ne ferme pas la voie à l'hypothèse de transports publics pour desservir le Luxembourg - sans s'engager outre-mesure.

A hauteur de l'agglomération nancéienne, le texte désamorce en partie les polémiques liées au barreau Toul-Dieulouard, contesté par les associations environnementales, en privilégiant l'hypothèse d'un élargissement de la RD 611. Dès le mois de juin, un observatoire des trafics permettra d'affiner les pistes de fluidification de la circulation dans le Grand Nancy.